Mouvement des Entreprises de France

La Commission a présenté un paquet sur l’emploi des jeunes et les compétences

Publié le 6 juillet 2020

La pandémie a un impact considérable sur l’emploi des jeunes. La Commission encourage les Etats à intensifier leur action, notamment en renforçant la garantie pour la jeunesse et en donnant un nouvel élan à l’apprentissage. Sur les compétences, la Commission souhaite mieux préparer les citoyens aux transitions écologique et numérique, afin qu’ils s’adaptent aux nouvelles réalités du marché du travail.

La pandémie de coronavirus a clairement montré combien l'entrée sur le marché du travail était difficile pour de nombreux jeunes.
Le paquet « Soutenir l'emploi des jeunes» s'articule autour de quatre volets qui forment ensemble un pont vers l'emploi pour la prochaine génération:.

La Commission présente également la stratégie européenne en matière de compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience qui fixe des objectifs quantitatifs ambitieux en matière d'amélioration des compétences existantes et de reconversion . Cette stratégie s'articule autour de douze actions.

L'objectif est de faire en sorte que le droit à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie devienne une réalité dans toute l'Europe.

Liste des 12 actions :

1. Un Pacte pour les compétences
2. Renforcer les renseignements sur les compétences
3. Soutien de l'UE aux actions stratégiques nationales en matière de perfectionnement professionnel
4. Proposition de recommandation du Conseil en matière d'enseignement et de formation professionnels (EFP) en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience
5. Déploiement de l'initiative « Universités européennes » et perfectionnement professionnel des scientifiques
6. Des compétences pour accompagner la double transition écologique et numérique
7. Accroître le nombre des diplômés en STIM et promouvoir les compétences entrepreneuriales et transversales
8. Des compétences pour la vie courante
9. Une initiative sur les comptes de formation individuels
10. Une approche européenne des micro-qualifications
11. Nouvelle plateforme Europass
12. Améliorer le cadre permettant de libérer les investissements des États membres et les investissements privés dans les compétences

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles